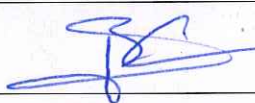
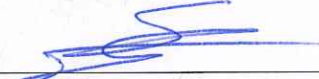







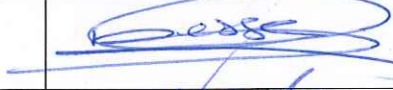



Comité technique CLA 2015 - 2020

Lieu : CEN PdL - NANTES

Date : 18/09/15

Nom - Prénom - Organisme	Signature
Corinne Lefranc - Département 44	Excusée
Pascal Lacroix - CBNB	Excusé
Gwennael Cordier - Département 49	Excusé
Lucile Stanicka - PNR LAT	Excusée
Frank Rostaud - CEN PdL	Excusé
Benoit CORTIER - Hydrotec - ARLO VNF	
Sylvain Cerisier GIPLE	
PICHON / COULON VNF	
Didier BOISNAULT DDT 49	
Jean-Pierre COULON	
FRICAUD / LEQUILLER AELB	
Didier HUCHEDE DDT 49	
MUSTARD Daur GIP LE	
FLOUREN Vincent Fédération Pêche 44	
BESSE Timothée LOGNANI	
NICOLAS Yann Fédération 49	

COENET Estelle DDINLU/SEE



HENNING Bryan ~~DDINLU~~/SEE/ETCA



LE NEVE Arnaud DREAL/SRMA/DB



Le 07/10/2015,

Objet :

- Aménagement de Bellevue
- Remodelage des épis dans le secteur d'Ancenis
- Seuils du Fresne
- Rechargement du bras principal en aval d'Ancenis
- Présentation des indicateurs pour l'évaluation du CLA
- État d'avancement des projets de restauration d'annexes fluviales 2015 - focus sur le projet à La Varenne

Aménagement de Bellevue

Hydratec présente les différentes opérations prévues et leur phasage.

Il est proposé d'étendre le périmètre d'étude de l'opération en aval du pont de Bellevue jusqu'à l'île Héron.

L'ouvrage projeté à Bellevue est présenté comme un "chenal rugueux", ce qui fait débat, notamment auprès de la DREAL et des fédérations de pêche qui demandent si cet ouvrage n'a pas été pensé avant tout pour répondre à l'usage "navigation". Il est aussi regretté l'absence de concertation préalablement à sa définition.

Hydratec rappelle que si l'objectif avait été de répondre uniquement à l'usage navigation, il n'y aurait pas de projet puisque l'usage navigation fonctionne déjà correctement. Il est rappelé que l'objectif du programme est la restauration hydrosédimentaire du système, en réponse à différentes exigences (navigation, ligne d'eau des crues, prises d'eau en Loire, préservation des paysages, devenir du bras de l'île clémentine,...).

Hydratec rappelle aussi qu'il s'agit d'un principe d'aménagement et que rien n'est figé. De nouvelles propositions pourront être étudiées lors de la concertation organisée par le maître d'œuvre, au stade de l'avant projet. Le type de solution finale reste à définir par le maître d'œuvre. L'étude d'impact fera la synthèse des différentes solutions étudiées.

La Fédération de pêche 49 se demande pourquoi l'objectif du programme est de remonter la ligne d'eau ?

Hydratec rappelle que l'objectif est de favoriser le dépôt en amont de Nantes, réduire la pente hydraulique, ce qui aura pour conséquence de remonter la ligne d'eau. Le but premier du programme n'est plus de remonter la ligne d'eau mais de réengraver le lit.

Le GIPLE indique qu'il est important de bien préciser et quantifier les objectifs du programme. De même, sur l'aménagement lui-même, il convient de laisser un maximum de latitude au maître d'œuvre quant au choix des solutions techniques à envisager.

La DREAL demande que dans le cahier des charges du maître d'œuvre, une concertation de type CTS soit exigée.

Remodelage des épis dans le secteur d'Ancenis

Hydratec précise que l'objectif est de décorseter le lit, que là encore, rien n'est figé sur le mode opératoire, et qu'une extension de cette opération plus en amont n'est pas exclue.

La Fédération de pêche 44 souligne le besoin d'intervenir assez rapidement sur le traitement des épis qui impactent l'entrée de bras ou boires qui vont être restaurées.

Il est regretté que parmi les exigences du programme de travaux listées sur une diapositive, la biodiversité n'apparaisse pas.

Le CEN liste les enjeux biodiversité, en particulier pour les gomphes de Loire, et au droit de Bellevue, la présence d'une espèce protégée : l'Angélique des Estuaires dont le référendum écologique est sensible aux conditions de marnage. LA DREAL explique que la reconnexion des annexes hydrauliques pose la question des trajectoires écologiques. Normalement, dans le cadre d'une restauration écologique, on doit pouvoir retrouver des habitats ou des espèces qui ont été dégradées par les processus naturels. Or dans ce cas précis, des espèces patrimoniales se sont installées dans des espaces déconnectés. Il faut pouvoir composer avec ces différents états de fait.

L'état initial des annexes est donc jugé primordial pour mesurer l'impact réel des aménagements. Il est regretté des lacunes importantes en termes de données biologiques.

Le CEN annonce que depuis quelques mois, un nouvel outil de centralisation des données est opérationnel (SICEN) et qu'il recense d'ores et déjà de très nombreuses données. Cet outil sera valorisé dans le cadre du montage des projets et de leur suivi.

La DDTM confirme que l'étude d'impact est réalisée par rapport à l'état zéro et non par rapport à l'Etat projeté.

VNF précise qu'un bureau d'étude sera recruté pour constituer le dossier réglementaire environnemental du programme.

Il est regretté que parmi les contraintes listées pour réaliser ce programme de travaux, le cadre réglementaire arrive en tête.

Seuils du Fresne

Il est envisagé d'étendre le périmètre d'étude à l'amont compte tenu des apports de sable constatés entre Ingrandes et Montjean.

Evaluation du CLA

GIPLE et CEN présentent la liste des indicateurs pressentis pour figurer dans le cadre d'évaluation (physique, vivant, usages)

Le GIPLE propose d'être prudent sur le mot "évaluation" des indicateurs faute d'avoir des objectifs précis et chiffrés. Il s'agit plus d'indicateurs de suivi. Il est aussi souligné la difficulté à venir de dégager des tendances d'évolution compte tenu de la très grande variabilité des cycles hydrologiques et de leurs effets sur la morphologie.

S'agissant des indicateurs hydro-morphologiques, la question du périmètre de l'évaluation est soulevée par l'AELB et la Fédé de pêche 49 dans la mesure où le périmètre d'étude du GIPLE s'arrête aux Ponts-de-Cé.

S'agissant des indicateurs biologiques, pour la fédé de pêche 44, le suivi des macro invertébrés benthiques dans les annexes semble superflue dans sa globalité (excepté pour l'approche mollusque qui peut comprendre un enjeu spécifique sur les mollusques bivalves type Naiades) car l'indicateur Odonates apparaît suffisant, les autres invertébrés benthiques n'apportent pas d'intérêt majeur en terme d'indicateur biologique.

L'AELB souhaite que le programme de recherche en cours de construction avec l'université de Tours permette de compléter des indicateurs biologiques resserrés, en apportant par exemple de la connaissance sur les compartiments biologiques méconnus.

Compte tenu de l'emprise du territoire à inventorier, la DREAL propose de cibler des habitats prioritaires à identifier, y compris les arbres morts sur pied ou couchés (insectes saproxyliques).

Poissons : Logrami indique qu'un état des lieux est difficile à appréhender, a fortiori dans le bras principal très dépendant des conditions de l'amont du bassin ou de l'aval et que par ailleurs, les 35 annexes ne seront pas toutes être prises en compte dans les suivis. Il est proposé de ne conserver que les r les pêches anguilles, qui sont les seules pour lesquelles un vrai suivi semble réaliste.

La Fédé de pêche 49 souligne l'importance de la saison du suivi : par exemple, une pêche réalisée en hiver permet de révéler les zones de refuges pour les poissons.

Pour le comité des procédures, il serait apprécié de disposer de 2 frises sur lesquelles figureraient les dépôts de dossier Loi sur l'eau et demande de dérogation des espèces protégées.